



15.08.2016 - 12:31 Uhr

TCS Bike Assistance: protection complète pour vélos classiques et électriques



Bern (ots) -

Pour marquer son 120e anniversaire, le TCS lance une nouvelle offre exclusive pour les cyclistes et conducteurs de vélos électriques: TCS Bike Assistance. Les bicyclettes classiques et électriques peuvent désormais être assurées complètement contre les pannes, les accidents et les vols. De surcroît, le TCS veille à ce que l'assuré puisse dans tous les cas poursuivre confortablement son voyage.

Le TCS fête son 120e anniversaire le 1er septembre prochain. Fondée en 1896 à Genève par un groupe de cyclistes passionnés, cette organisation est devenue entre-temps le club de mobilité de loin le plus grand et le plus important de Suisse. Aujourd'hui environ 1,5 million de membres profitent des prestations complètes du TCS dans tous les domaines de la mobilité. Se souvenant de ses racines et face à un nombre sans cesse croissant de bicyclettes et de vélos électriques dans le trafic routier, le TCS a décidé de lancer une nouvelle offre: TCS Bike Assistance.

Les prestations de TCS Bike Assistance

Le célèbre dépannage 24 heures sur 24 du TCS sera désormais étendu aux vélos, vélos électriques, vélos-cargos et autres tandems. En cas de panne ou d'accident, il suffira d'appeler le TCS pour que le patrouilleur arrive dans les plus brefs délais sur tout le réseau routier ouvert au trafic automobile de Suisse et du Liechtenstein. Si la défectuosité ne peut pas être réparée sur place, le TCS organise le transport du véhicule au domicile ou dans un atelier choisi par l'assuré. Ce dernier aura aussi la garantie de pouvoir poursuivre son voyage, par exemple en train ou en taxi. La couverture comprend également le remplacement d'équipements lors d'une hospitalisation, ainsi que le paiement de la franchise de l'assurance-ménage en cas de vol. Pour faciliter la recherche de vélos volés, une vignette antivol d'une durée de validité illimitée est comprise dans l'offre. Enfin, l'assuré profite d'une couverture casco au niveau européen en cas de chute ou de collision. TCS Bike Assistance est proposée à trois niveaux de couverture (2'000, 5'000 ou 7'500 francs). Tous les membres du TCS peuvent la conclure à partir d'un prix de base de 45 francs par an. Les non-membres peuvent s'assurer dès 77 francs par an, y compris le sociétariat TCS.

Informations supplémentaires sur www.bike.tcs.ch

Contact:

Yves Gerber, porte-parole du TCS, 058 827 27 16, 079 249 64 83,
yves.gerber@tcs.ch

Les photos du TCS sont sur Flickr -
www.flickr.com/photos/touring_club/collections.

Les vidéos du TCS sont sur Youtube - www.youtube.com/tcs.

www.presetcs.ch

Medieninhalte



Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000091/100791503> abgerufen werden.